

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 190 PERSONNEL EUROPÉEN.

n° 190

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

22 février 1947

Numéro JO

n° 2 du 28/02/1947

Date du numéro

28 février 1947

### TEXTE INTÉGRAL

Un congé de convalescence de trois mois. i pour en jouir à Paris, est accordé à M. Boutonnât (Charles), administrateur de 3 classe des colonies. M. Boutonnât est accompagné de sa femme et de ses deux enfants âgés respectivement de 12 et de 6 ans.